

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - Réception des soumissions  
11 Laurier St./11 rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1/Noyau 0A1  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**  
Amendment 001  
Modification 001

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Fixed-Wing Search and Rescue/Avions de recherche et  
de sauvetage  
6th Floor - 105 Hôtel de Ville Str  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Fixed-Wing Search and Rescue	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8475-130001/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8475	<b>Date</b> 2013-07-22
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$FWS-003-23813	
<b>File No. - N° de dossier</b> 003fws.W8475-130001	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-08-30</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Proulx, Sylvain	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 003fws
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 994-4758 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 997-9024
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Specified Herein	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## MODIFICATION 002

### Projet de remplacement d'aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe (ARSVF)

#### Introduction

1. La présente modification (**002**) vise à informer les soumissionnaires qu'ils devront obtenir les approbations d'exportation requises afin de:

- a. s'engager dans des activités de contrat pré existant, telles que la présentation d'une proposition ; et
- b. d'exporter les marchandises contrôlées au Canada pour fin d'évaluation des soumissions.

2. C'est la responsabilité des soumissionnaires d'obtenir tous les accords nécessaires avant de soumettre leur proposition du projet ARSVF, afin de permettre au Canada de consulter ou vérifier les informations nécessaires pour évaluer les propositions. Ces accords incluent, sans être limités les accords de non-divulgateion, certificats de contrôle à l'exportation, accords d'assistance technique, accords de transfert ou re-transfert des accords, y compris ceux pour le soutien en service des Canadiens intégrateurs et principaux sous-traitants. Si le Canada est tenu de signer l'accord de non-divulgateion, d'assistance technique, de transfert ou de re-transfert, pour signifier la conformité avec les obligations contenues dans les accords, c'est la responsabilité du soumissionnaire d'obtenir les signatures avant de soumettre la proposition. Toutes les propositions doivent être conformes à la Loi sur la Production de défense et les règlements des marchandises contrôlées du Canada.

3. Si les données obligatoires ne peuvent être lues ou vérifiées pendant le processus d'évaluation, y compris les visites sur place et les vols de vérifications, pour une raison quelconque, y compris les règlements des marchandises contrôlées, la soumission peut être considérée comme irrecevable en raison de la non-disponibilité de données obligatoires.

#### **PROTÉGER UNE PROPOSITION CONTENANT DES MARCHANDISES CONTRÔLÉES ET/OU DONNÉES TECHNIQUES AU COURS DU PROCESSUS D'ÉVALUATION**

4. Seulement le personnel du gouvernement canadien et les entrepreneurs sont autorisés à l'accès aux marchandises contrôlées et peuvent évaluer une proposition incluant les données des marchandises contrôlées.

5. Le Canada s'assurera que;

- 
- a. les entrepreneurs du gouvernement canadien participant à l'évaluation sont enregistrés sous le programme des marchandises contrôlées ;
  - b. les entrepreneurs du gouvernement canadien participant à l'évaluation sont informés de leur responsabilité de protéger la proposition d'accès non autorisés au cours du processus d'évaluation; et
  - c. les évaluateurs de soumissions sont au courant des procédures mises en place pour détruire ou renvoyer les propositions à Travaux publics et des Services de gouvernementaux Canada (TPSGC) une fois l'évaluation terminée.

**IDENTIFICATION DES MARCHANDISES CONTRÔLÉES ET / OU DES DONNÉES TECHNIQUES À UTILISER LORS DE AU COURS DE L'ÉVALUATION DES OFFRES.**

6. Le soumissionnaire doit déterminer si les dessins techniques et/ou documents contiennent des informations contrôlées telles que défini dans la Loi sur la production de défense. Pour que le Canada puisse procéder à l'évaluation des soumissions, chaque proposition doit:

- a. identifier toutes les données techniques, les marchandises contrôlées et les services;
- b. identifier toutes les publications techniques contenant des marchandises contrôlées;
- c. créer des instructions de démilitarisation ; et/ou
- d. Prévoir la démilitarisation des marchandises contrôlées.

7. Pour tous les éléments non cataloguée transférés au Canada, l'entrepreneur doit fournir le code de démilitarisation (CDM) correct et la justification de cette tâche assignée, y compris l'article spécifique de la liste des marchandises d'exportation contrôlée et/ou la liste de matériel de guerre des États-Unis.

**PROPOSITIONS DES SOUMISSIONNAIRES AMÉRICAINS CONTENANT DES MARCHANDISES CONTRÔLÉES ET/OU DONNÉES TECHNIQUES**

8. Avant de présenter une demande au Canada, un soumissionnaire américain peut avoir besoin d'obtenir l'approbation du département d'État sous la forme d'un accord d'assistance technique.

**PROPOSITIONS CONTENANT DES MARCHANDISES ET/OU DONNÉES TECHNIQUES CONTRÔLÉES D'ORIGINE AMÉRICAINE**

9. Si une proposition d'un pays autre que les États-Unis contient des données techniques contrôlée d'origine américaine, le soumissionnaire est responsable de s'assurer que le fabricant

américain, le département d'État, et/ou la réglementation commerciale de la direction de défense a fourni l'approbation avant la publication de la proposition au Canada. Cette approbation doit être obtenue avant de soumettre la proposition au Canada pour l'évaluation.

## **PROPOSITIONS CONTENANT DES MARCHANDISES CONTRÔLÉES ET/OU DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE (AUTRES QUE LES ÉTATS-UNIS)**

10. Si la proposition contient des marchandises contrôlées d'origine étrangère (autre que les États-Unis), le soumissionnaire doit s'assurer que les re-transferts des approbations sont obtenus avant de fournir des marchandises contrôlées et/ou les caractéristiques techniques d'origine étrangère (autre que les États-Unis).

## **INSTRUCTIONS POUR L'IDENTIFICATION DE PUBLICATIONS CONTENANT DES MARCHANDISES CONTRÔLÉES.**

11. Le soumissionnaire doit s'assurer que tous les dessins contrôlés et les documents techniques sont clairement identifiés comme suit :

a. sur chaque page des dessins contrôlés ou des documents techniques, ajouter "Controlled Goods/Marchandises contrôlées "

b. sur l'avant et l'arrière des pages des documents contrôlés, ajouter la mention suivante:

This documentation contains controlled goods information in accordance with the Schedule to the Defence Production Act and, therefore, must be given the proper security to prevent the unauthorized examination, possession or transfer to a third party. Total destruction is required on disposal/ Ce document contient des renseignements sur des marchandises contrôlées, conformément à l'annexe de la Loi sur la production de défense. Il faut donc lui accorder la protection appropriée afin d'empêcher l'examen ou la possession par une personne non autorisée ou le transfert non autorisé à un tiers. La destruction totale est requise lors de l'élimination.

c. pour les produits livrés sous format électronique, le fichier de métadonnées doivent identifier la situation des dessins et des documents techniques, c'est à dire pour " marchandises contrôlées " DMC de "D" s'il s'agit d'Articles contrôlés et pour DMC "A" pour les éléments non contrôlés."

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8475-130001/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8475

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

003fwsW8475-130001

Buyer ID - Id de l'acheteur

003fws

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## DOCUMENTS ARSVF DISPONIBLES SUR DEMANDE

#	Description du document	# de sollicitation	Date de publication
1	Exigence directe en matière de retombées industrielles et régionales	W8475-130001/A	2013-06-10
2	Plan de gestion de performance (PGP) du projet de remplacement des ARSVF	W8475-130001/A <b>Modification 001</b>	2013-07-17

## INFORMATION

Projet d'aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Secteur Projets de défense et grands projets

Téléphone : 819-994-4758

Télécopieur : 819-997-9024

Courriel: [ARSVF.FWSAR@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:ARSVF.FWSAR@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

**Note:** Le présent besoin est assujéti aux clauses de l'exception au titre de la sécurité nationale (ESN) et, par conséquent, est exclu de toutes les obligations en vertu des accords commerciaux.